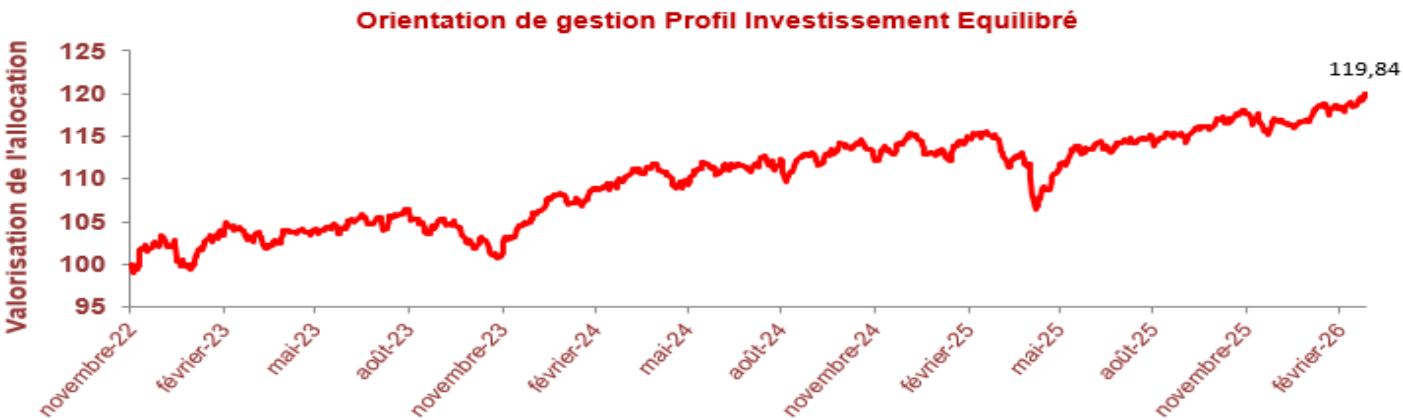


La gestion Retraite Evolutive est un mode de gestion du plan d'épargne retraite e-PER Generali Patrimoine, géré par Generali Retraite sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation Profil Investissement Equilibré de la Gestion Retraite Evolutive du Plan d'Epargne Retraite e-PER Generali Patrimoine. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Retraite les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 01/11/2022 au 27/02/2026)



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2026¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1,24	1,34										

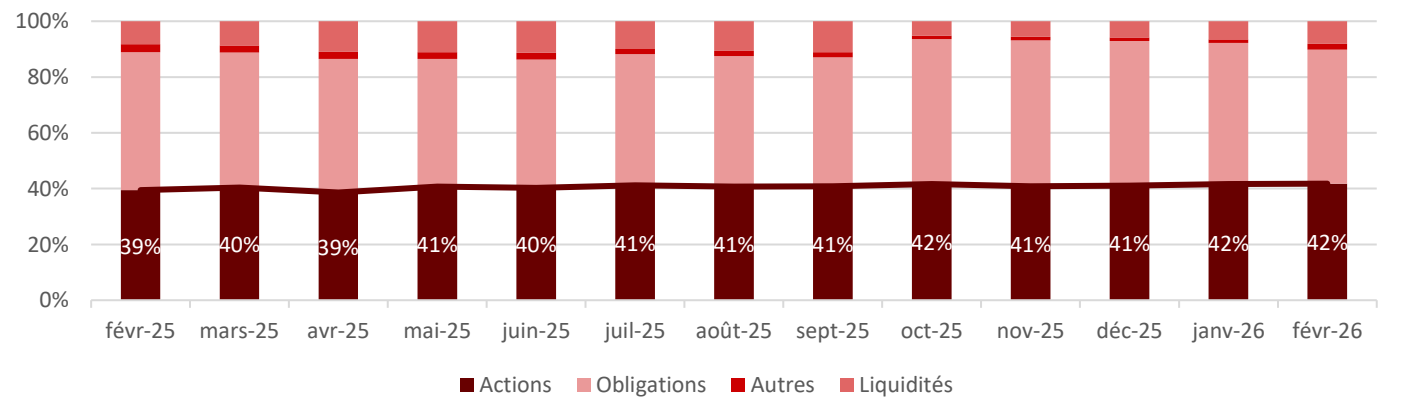
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	2,60%
1 an	4,41%
Depuis la création (01/11/2022)	19,84%
Volatilité 1 an	5,44%
Perte maximale* 1 an	-8,32%
Exposition aux actifs risqués**	44,27%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2025	3,38%
2024	4,50%
2023	8,72%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

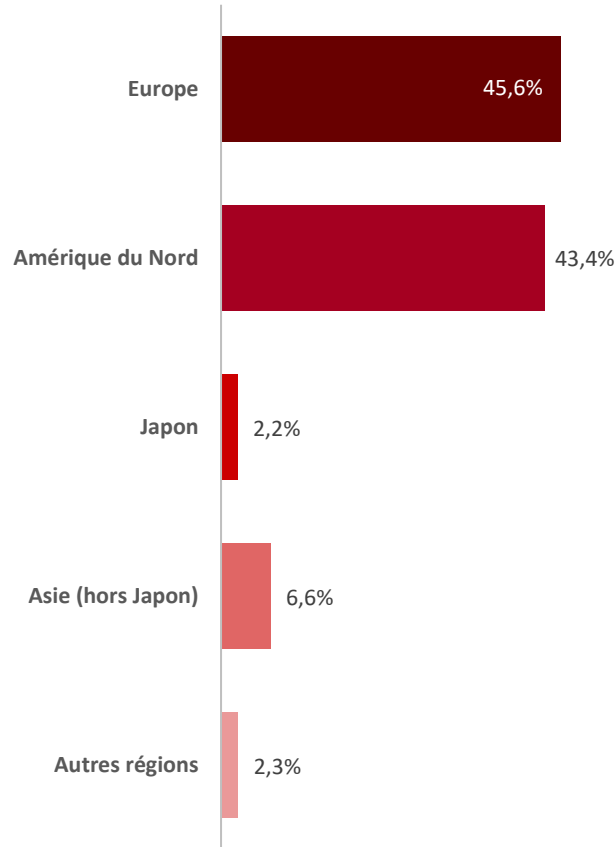
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE (HORS FONDS EUROS)

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	16,0%
Generali IS Euro Bond DX	Europe	10,8%
Schroder ISF EURO Corp Bd A Acc EUR	Europe	8,2%
HSBC Euro Gvt Bond Fund HC	Europe	7,8%
Robeco QI Glb Dev 3D Enh Idx Eqs D €	International	6,7%
DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	International	6,0%
Generali IS Euro Corporate Bond DX	Europe	5,6%
Sycomore Sélection Responsable R	Europe	5,6%
Pictet-USA Index R EUR	Etats-Unis	5,3%
Sycoyield 2030 RC	International	3,2%

RÉPARTITION DE LA POCHE ACTIONS
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés ont évolué positivement en février ; cependant, cette progression demeure fragile dans un contexte de risque géopolitique élevé et de valorisations tendues. Dans ce cadre, les actions européennes ont surperformé les marchés américains sur le mois : +3,2 % pour l'Euro Stoxx 50 contre -0,4 % en euros pour le S&P 500. L'indice des actions émergentes affiche également une performance notable de +5,9 % en euros sur le mois passé.

Sur le plan économique, plusieurs indicateurs confirment la résilience de l'économie américaine, notamment un marché du travail qui se stabilise malgré quelques signaux de ralentissement. De son côté, l'Europe connaît une reprise modérée, portée par un léger rebond industriel et un chômage toujours bas. Par ailleurs, en Asie, la Chine continue d'afficher une croissance correcte autour de 4,7 % pour 2026, soutenue par des mesures de relance.

Quant aux marchés actions, les géants américains ont subi en février une correction, alimentée par les inquiétudes sur la pérennité de leurs modèles économiques, les investisseurs étant de plus en plus attentifs à la rentabilité des investissements dans l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, le Nasdaq a signé sa pire performance mensuelle (-2,32 %) depuis près d'un an, pénalisé par les fortes baisses de valeurs emblématiques comme Microsoft, Amazon ou AMD.

Par ailleurs, la Cour suprême américaine a jugé en février illégaux plusieurs tarifs douaniers imposés par les États-Unis au reste du monde et en a ordonné le remboursement. Cette décision accentue l'instabilité d'un cadre commercial déjà fragilisé par la remise en cause des droits de douane américains. Elle contribue également à retarder la conclusion de nouveaux accords avec l'Europe et la Chine, maintenant un climat d'incertitude sur le commerce international.

En outre, le mois de février a été marqué par un regain de tensions au Moyen-Orient. Au-delà de l'aspect humain que nous déplorons, l'embrasement régional a eu des répercussions immédiates sur les marchés : baisse des actifs risqués, hausse des valeurs refuge comme l'or, progression des taux souverains et augmentation des prix du pétrole. La tendance de surperformance de l'Europe par rapport aux États-Unis s'est inversée début mars. Cette réaction paraît logique, les États-Unis étant autosuffisants en pétrole, contrairement à l'Europe et à l'Asie qui sont très dépendantes du pétrole passant par le détroit d'Ormuz.

Aujourd'hui, l'escalade au Moyen-Orient demeure le principal risque immédiat pour les marchés financiers. Si le conflit était amené à durer, cela aurait un impact stagflationniste : regain d'inflation, hausse des taux et érosion du revenu disponible, ce qui pèserait sur la croissance économique. Dans ce contexte géopolitique incertain, nous adoptons une posture plus prudente, en réduisant progressivement nos expositions aux actifs risqués.

Sur la partie des taux d'intérêt, les rendements américains et français ont reculé durant une grande partie du mois, profitant d'un apaisement des inquiétudes. Ils ont toutefois rebondi en fin de période dans le sillage de la décision de la Cour suprême concernant les tarifs douaniers. Dans ce contexte et face aux tensions géopolitiques, la Fed et la BCE maintiennent une attitude prudente. Compte tenu du risque d'un regain d'inflation lié au conflit, elles privilégient une pause plutôt qu'un nouvel assouplissement.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » s'adresse à des souscripteurs recherchant la croissance de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital moyen à très important sur un horizon d'investissement conseillé entre 3 à 5 ans.

Cette orientation de gestion privilégie les thématiques et enjeux de long terme : elle est composée de 70% minimum (pouvant atteindre 100% maximum) de supports en unités de compte prenant en compte des critères extra-financiers ESG (Environnement -Social -Gouvernance).

Cette orientation de gestion repose sur une allocation composée à 100% de supports en unités de compte sélectionnés par Generali Wealth Solutions comprenant des organismes de placement collectifs (OPC) de type obligataires et/ou monétaires, diversifiés, ainsi que des OPC de type actions et obligations à haut rendement.

La stratégie d'investissement se fonde sur une allocation stratégique modulée par une allocation tactique afin de s'adapter à l'environnement de marché à court terme.

La part de l'épargne investie exposée à des actifs risqués de type actions et obligations à haut rendement sera de 20% minimum et ne dépassera pas 70% maximum de l'orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré ». Le solde de 30% minimum et 80% maximum sera exposé à des instruments obligataire non spéculatifs.

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » recherche la croissance de l'épargne investie. Elle n'implique en aucun cas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital moyen à très important. L'horizon de placement conseillé de cette orientation de gestion est compris entre 3 ans et 5 ans.

Principaux risques : Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du plan d'épargne retraite et de frais au titre de la gestion Retraite Evolutive (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG.

Le contrat *e-PER Generali Patrimoine* est un plan d'épargne retraite individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte.

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur le contrat *e-PER Generali Patrimoine*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Retraite.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>